

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**Conforme EC Régulation No 1907/2006 et 453/2010**  
**Colle de bricolage**



Date de édition précédent : 01-03-2011

Révision du : 27-09-2016

**1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit : Collall Colle de bricolage

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation** : Encollage de papier, carton, liège, bois, textile, cuir, matière synthétique.

**Utilisations déconseillées** : Aucun \*

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur:** Collall BV  
P.O. box 123  
NL-9500 AC Stadskanaal  
Tel. +31(0)599-652190 ; Fax +31-(0)599-652191  
E-mail : [info@collall.nl](mailto:info@collall.nl) \*  
[www.collall.nl](http://www.collall.nl) \*

**1.4 Numéro d'appel d'urgence \***

+31(0)599-652190 Collall BV (08:00-17:00 h)

**2. Identification des dangers**

**2.1.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

-

**2.2 Éléments de étiquetage**

Contient CMIT/MIT. Peut produire une réaction allergique. \*

**2.3 Autres dangers** : Aucun.

**3. Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

- **Description** : Polyvinyle Acétate dispersion à l'eau.
- **Composants nocifs** : -

Le contenu textuel des indications fournies en matière de dangers éventuels est repris au section 16.

**4. Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- ¡ **Informations générales:** En cas de malaise consulter un médecin. \*
- ¡ **Inhalation** : Sans objet.
- ¡ **Contact avec la peau** : Laver avec de l'eau et du savon et bien rincer.
- ¡ **Contact avec les yeux** : Enlever les lentilles de contact. \* Rincer les yeux quelques minutes à l'eau courante en ouvrant bien les paupières.
- ¡ **Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Voir section 11.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

-

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**Conforme EC Régulation No 1907/2006 et 453/2010**  
**Colle de bricolage**



Date de édition précédent : 01-03-2011

Révision du : 27-09-2016

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Produits extincteurs adéquats :** Tous les produits extincteurs sont autorisés.

**Produits extincteurs qui ne conviennent pas d'un point de vue sécurité :** Sans objet.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun.

### 5.3 Conseils aux pompiers \*

Toute exposition aux produits de décomposition peut représenter un danger pour la santé. Un appareil respiratoire approprié et vêtements de protection peut être nécessaire.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucun.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. \* Ne pas laisser écouler dans les égouts/les eaux de surface/la nappe phréatique. Si possible, fermer la fuite.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres sections \*

Voir section 8 pour protection individuelle.

Voir section 13 pour considérations relatives à l'élimination.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Sans objet.

**Informations sur les dangers d'incendie et d'explosion :**

Sans objet.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences pour le local de stockage et les citernes :** Conserver au frais et au sec. \*

**Informations pour un stockage commun :** Pas nécessaire.

**Autres informations sur les exigences en matière de stockage :** Tenir loin de la lumière solaire directe et de la chaleur. Conserver à l'abri du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Composants faisant l'objet de valeurs limites qui doivent être pris en considération pour le lieu de travail : -**

**Limites biologiques :** Il n'y a pas de limites biologiques connus.

**DNELs : -**

**PNECs : -**

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures de protection et d'hygiène : \***

Tenir éloigné des boissons, de la nourriture et des aliments pour animaux.

Se laver les mains avant la pause et à la fin du travail.

- **Protection respiratoire :** Pas nécessaire.
- **Protection des mains :** Gants.
- **Protection des yeux :** Porter des lunettes de protection bien ajustées.
- **Protection de la peau et du corps :** Pas de vêtements spéciaux nécessaires.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**Conforme EC Régulation No 1907/2006 et 453/2010**  
**Colle de bricolage**



Date de édition précédent : 01-03-2011

Révision du : 27-09-2016

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Liquide.
Couleur :	Blanc.
Odeur :	Caractéristique.
Seuil olfactif :	Non déterminé.
pH :	5 - 6
Point/intervalle de fusion :	≤ 0 °C.
Point/trajet d'ébullition :	> 100 °C.
Point d'inflammation :	Sans objet, produit à base d'eau.
Température d'inflammation :	Sans objet.
Inflammabilité :	Sans objet.
Limites d'explosion :	Sans objet.
Pression vapeur à 20°C :	Non déterminé.
Densité de vapeur à 20 °C:	Non déterminé.
Densité à 20°C.:	1,065 g/cm <sup>3</sup> .
Solubilité /miscibilité dans l'eau :	Miscible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau :	Non déterminé.
Viscosité :	Approx. 12000 mPa.s (Brookfield, spindle 5, 20 rpm) *
Caractéristiques d'explosion :	Ne pas explosif.
Propriétés comburantes :	Inconnu.

### 9.2 Autres informations

Teneur en solvant : Solvant organique:	1,5 %
Teneur en particules solides :	30 - 40 % *

## 10. Stabilité et réactivité \*

### 10.1 Réactivité

Inconnu.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter

Les températures élevées. Congélation du produit.

### 10.5 Matières incompatibles

Les agents oxydants et acides fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## 11. Informations toxicologiques \*

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**  
**Pertinence pour la classification valeurs DL/CL50 :**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée :** Pas d'effet d'irritation.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales :** Non classé.
- **Cancérogénicité:** Non classé.
- **Toxicité pour la reproduction :** Non classé.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles à exposition unique :** Non classé.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles à exposition répétée :** Non classé.
- **Danger par aspiration :** -
- **Autres informations :** -

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**Conforme EC Régulation No 1907/2006 et 453/2010**  
**Colle de bricolage**



Date de édition précédent : 01-03-2011

Révision du : 27-09-2016

## 12. Informations écologiques \*

### 12.1 Toxicité :

-

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information connus.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information connus.

### 12.4 Mobilité dans le sol

La produit est soluble dans l'eau.

Pas plus d'information connus.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sans objet.

### 12.6 Autres effets néfastes

#### WGK (D):

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): faible danger pour l'eau. Ne pas déverser à l'état pur ou en grandes quantités dans la nappe phréatique, l'eau de surface ou les égouts.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit:

Peut-être déversé en petites quantités avec les déchets.

#### Catalogue européen des déchets \*

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

#### Emballages souillés: \*

Les récipients avec résidu de colle sèche lors de déchets résiduels.

Les récipients avec la colle humide déposer dans un point de collecte pour les déchets chimiques.

## 14. Informations relatives au transport \*

### 14.1 Numéro ONU

-

### 14.2 Nom de l'expédition des Nations unies

ADR: Sans objet.

ADN: Sans objet.

IMDG: Sans objet.

IATA: Sans objet.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

-

### 14.4 Groupe d'emballage

-

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Marine polluant : Non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**Conforme EC Régulation No 1907/2006 et 453/2010**  
**Colle de bricolage**



Date de édition précédent : 01-03-2011

Révision du : 27-09-2016

**15. Informations réglementaires \***

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et de l'environnement**

Règlement (CE) du Parlement européen. 1272/2008 et du Conseil du 16 Décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548 / CEE et 1999/45 / CE et modifiant le règlement (CE) no. 1907/2006.

Règlement (UE) no. 453/2010 du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques substances (REACH).

**Autres informations :** -

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**16. Autres informations \***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Ressources :**

Les informations contenues dans cette fiche est basée sur les données de producteurs de matières premières et complétée avec les informations de directives et règlements visés à section 15 et les lignes directrices émises par l'ECHA.

**Phrases H :**

EUH208 Contient CMIT/MIT. Peut produire une réaction allergique.

**Abréviations :**

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voies de Navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CL	Concentration létale
CLP	Classification, Labelling and Packaging.
DL	Dose létale
EC	European Community
ECHA	European Chemicals Agency
IATA	International air transport association.
IBC	Intermediate Bulk Container
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
PBT	Persistent Bioaccumulative Toxic
vPvB	Very Persistent, very Bioaccumulating.
WGK	Wassergefährdungsklasse.

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**